

SECTEURS DE L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS À TIARET

Le contrat de performance en vigueur

Le contrat de performance, tel est le nouveau procédé qu'ont lancé, depuis quelque temps déjà, la direction de l'agriculture et la conservation des forêts de la wilaya de Tiaret en direction de leurs différents intervenants sous le sceau respectif du «renouveau de l'économie agricole» et «renouveau rural».

Il s'agit en fait d'une feuille de route s'étalant jusqu'au 2014 et qui repose sur une panoplie de critères, plus particulièrement ceux liés aux différentes mesures de soutien tel, entre autres, le dispositif RFIG, un crédit octroyé sans intérêts. Tenant compte des résultats des dix dernières années, ce contrat de performance, synonyme d'engagement de la part des intervenants, aspire intrinsèquement à une amélioration qualitative et quantitative de la production tant animale que végétale, le tout convergeant vers une meilleure assurance en matière de sécurité alimentaire. En ce sens, M. Mouïssi, directeur du

secteur agricole, devait nous déclarer à titre indicatif, que les prévisions arrêtées pour l'année en cours tournent autour d'une production de 4 millions de quintaux de céréales et de 1,3 million de quintaux d'oignon, cultures principales dans la wilaya de Tiaret. Cela est possible, dira-t-il, compte tenu de l'assistance technique offerte aux agriculteurs, la pratique de l'irrigation d'appoint pour les céréales en période critique (mars et avril), la campagne de vulgarisation menée par les agents et autres délégués communaux, mais aussi des potentialités de la région jugées favorables. Poursuivant ses propos, le même intervenant a tenu à souligner que parmi les

mesures adoptées en ce sens, celle de veiller sur la disponibilité de tous les intrants au niveau des toutes les CCLS de la wilaya. Ainsi, à en croire ces données, on peut dire qu'il s'agit là d'un véritable déficit pour les secteurs de l'agriculture et des forêts. Ce dernier, dont le contrat de performance s'inscrit principalement au titre du renouveau rural, porte sur pas moins de 403 projets de proximité (PDRI) parmi lesquels 65 sont prévus en 2009. Selon nous sources, les retombées attendues sur le plan socioéconomique figurent au plus haut point de cette stratégie dans la mesure où près de 40 000 postes d'emploi entre temporaires et permanents seront créés. Formulées en étroite collaboration avec les cellules d'animation rurale relevant des communes dans lesquelles sont représentées les populations, ces opérations

devraient cibler quelques 240 000 ha repartis sur 53 localités. Quant aux ménages bénéficiaires, ils sont de l'ordre de 31 895 sur une population globale estimée à 180 000 âmes. S'agissant des actions à mener, elles portent essentiellement sur la modernisation des villages, la diversification des activités en milieu rural, la protection et la valorisation des ressources naturelles, ou encore la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel dans les milieux ruraux. A noter que pour s'imprégner au mieux de cette nouvelle vision des choses, les deux secteurs continuent à œuvrer dans le sens de vulgariser l'opération en insistant sur la définition du rôle de chaque intervenant, entre autres, les agriculteurs, les éleveurs, les associations, les coopératives, les instituts spécialisés...

Mourad Benameur

RÉSORPTION DE L'HABITAT PRÉCAIRE À SKIKDA

Disproportion entre l'offre et la demande

La wilaya de Skikda a bénéficié d'un nouveau programme de 1 500 logements sociaux destinés à la résorption de l'habitat précaire.

Une part accordée à l'issue de la visite d'inspection et de travail du ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme effectuée récemment à Skikda. L'annonce a été faite par le wali, Tahar Melizi, lors d'une réunion tenue en son cabinet et réservée au programme d'habitat et à l'urgence de la prise en charge des opérations de viabilisation des nouveaux sites d'habitation ainsi que l'ensemble des projets d'amélioration urbaine, lancés à travers les principales agglomérations de la wilaya. La répartition des 1 500 logements sera définie, incessamment, en fonction des besoins formulés par chaque commune. Comme de coutume, c'est le chef-lieu qui se taillera la part du lion. Ce quota vient en appoint des récents programmes accordés. Le dernier en date est estimé à 3 500 unités

réparties de la manière suivante : Salah Boulekeroua (1500 logements), Bouabbaz (600 logements), le Lac des oiseaux (80 logements). Les travaux de réalisation des deux premiers projets cités ont été confiés à des entreprises chinoises. Le délai varie entre 18 et 24 mois. Une chose est sûre, ces parts sont insuffisantes par rapport à la demande formulée. Pour l'exemple, au niveau de la seule daïra du chef-lieu, on dénombre plus de 20 000 demandeurs. Par ailleurs, selon un recensement effectué par les services de la Direction de l'urbanisme et de la construction en 2007, la population résidant dans les habitations précaires au niveau de la wilaya est estimée à 173 099 personnes, représentant 26 861 familles. Le nombre des sites occupés est de l'ordre de 453, où l'on dénombre 26 861 habitations précaires. La surface concernée est de l'ordre de 73 638 hectares. Dans la ville de Skikda, la superficie occupée

par 5 619 habitations précaires est de 130 ha. Dans 16 sites vivent 29 332 personnes. Ces chiffres ont été revus à la hausse après l'annonce du lancement des chantiers de réalisation. Beaucoup de gourbis ont vu le jour, leurs résidents espèrent bénéficier de logements sociaux. D'ailleurs, cette pratique courante a fait dire à un citoyen : «Pour prétendre au logement social, il suffit de bâtir un gourbi, c'est le meilleur moyen de voir sa demande acceptée sans autre condition !» Les habitants des gourbis et des bâtisses menaçant ruine sont les premiers à être servis lors des attributions de logements à caractère social locatif.

C'est un phénomène qui s'est érigé en règle durant cette décennie, pénalisant au plus haut deux autres catégories sociales, les célibataires de moins de 35 ans et les familles vivant dans la promiscuité insoutenable : elles ont été exclues de facto.

Zaid Zoheir

AÏN-BEÏDA

Algérie Poste : le calvaire des usagers

Les bureaux d'Algérie Poste sont pris d'assaut à des périodes cycliques coïncidant avec des dates de virement de salaires de différentes catégories d'usagers.

Tôt le matin, des chaînes indescritibles se forment devant le portail de l'agence principale. Une fois les portes ouvertes, tout le monde, à jeu de coudes, se bouscule pour se frayer un chemin vers les guichets avec tout ce que cela suppose comme risques.

Cette situation qui n'honore pas la ville des

Haracta encore moins Algérie Poste se répète plusieurs fois par mois. Une fois à l'intérieur, c'est le brouhaha, et tous les usagers s'agglutinent autour du comptoir en béton d'une autre époque. Cet entassement de femmes et d'hommes devient une aubaine pour les pick-poquets. Cette situation est

encore plus difficile pour les retraités, ces vieillards usés par le temps et la misère. N'est-il pas possible d'apaiser le calvaire de ces usagers ? Les agences peuvent s'organiser, à l'image de celles d'Alger en se dotant d'appareils composteurs.

En outre, les habitants de la cité Saïdi-Djemoi, quartier le plus peuplé de la ville, s'interrogent sur les raisons de la démolition de l'agence postale de leur

quartier depuis plus de 5 mois sans que les travaux d'une autre agence plus spacieuse ne soient entamés. Entre-temps, les usagers de ce quartier, pour de différentes opérations postales, sont obligés de faire le déplacement jusqu'à l'autre bout de la ville.

Le slogan de la poste de se rapprocher de ses clients est loin d'être atteint. C'est plutôt le fossé qui se creuse davantage.

Moussa Chtatha

SIDI-BEL-ABBÈS

Les propriétaires des 150 logements réclament des commodités

Dans une pétition, les propriétaires de la cité des 150 logements sise le Rocher dans le chef-lieu de Sidi-Bel-Abbès montent au créneau pour réclamer l'électricité et une bache d'eau dont ils disent s'être acquittés des frais depuis longtemps. Les 34 signataires de la pétition déclarent avoir procédé au versement des frais de pose de compteurs d'électricité (10 000 DA par locataire) et de réalisation d'une bache d'eau (15 000 DA par locataire). Or, selon eux, jusqu'à aujourd'hui, pas de courant électrique ni de bache d'eau. «Nous nous débrouillons tant bien que mal, nous dépendons d'immeubles et chantiers avoisinants pour disposer de l'électricité ; la Sonelgaz que nous avons contactée a affirmé ne pas avoir été sollicitée ni payée pour la pose de compteurs électriques dans les logements». Les locataires soulèvent aussi un autre problème, l'état de la cité où camions et autres engins font toujours partie du décor, vu que d'autres travaux non prévus sont en cours.

Des locaux commerciaux au rez-de-chaussée ont été reconvertis en logements faute d'acquéreurs. «Nous habitons depuis 2007 et jusque-là, notre cité est un véritable chantier. Le revêtement de la chaussée et des aires de jeux n'a pas été réalisé, situation qui ne facilite pas notre quotidien avec en plus l'accès de nos immeubles qui est une véritable prouesse pour nous et nos enfants.» Les locataires qui ne décolèrent pas se sont rassemblés mercredi dernier devant la wilaya pour exiger une intervention du wali.

De son côté, l'entrepreneur a déclaré que si la pose des compteurs d'électricité n'a pas été encore effectuée à ce jour, c'est parce que 36 locataires ne se sont pas encore acquittés de leurs frais, cela d'une part. D'autre part, la réalisation de la bache d'eau ne se fera qu'une fois tous les travaux du parking complètement achevés. Quant au revêtement de la chaussée, le promoteur a évoqué les précipitations intermittentes tout le long de ces derniers mois qui ont empêché le bitumage. En ce qui concerne l'histoire des locaux aménagés en appartements, celui-ci se défendra expliquant qu'initialement c'étaient des logements et non des locaux comme les contestataires le prétendent.

A. M.

AÏN-TÉMOUCHENT

42 milliards pour des projets de développement à Aïn-El-Arba

La daïra de Aïn-El-Arba, qui compte quatre communes à vocation typiquement agricole, connaît ces dernières années un développement tous azimuts, touchant particulièrement les secteurs des travaux publics, l'hydraulique et le secteur agricole, raison pour laquelle le chef de l'exécutif a effectué cette semaine une visite de travail pour s'enquérir de l'état d'avancement des projets relatifs aux secteurs précités. A Tamazoura, première étape de la visite, le premier responsable a sermonné un promoteur de logements LSP sur la qualité des logements du programme de 30 logements ruraux, la localité de Meftah, distante de 7 km du chef-lieu de commune, a bénéficié dans le cadre du programme de développement rural d'une salle de soins, d'une salle polyvalente et de quelques logements ruraux.

A Oued Sebbah, la délégation a inspecté le projet de revêtement de la route reliant le chef-lieu de commune au village socialiste Essaïda, une route qui désenclavera ce village implanté dans les plaines de Mleka. Après Sidi-Boumediène, le chef de l'exécutif s'est rendu à la ville de Aïn-El-Arba où il a tenu une réunion de travail avec les responsables des secteurs concernés, réunion durant laquelle il a été question des projets en cours de réalisation et des futurs projets que comptent lancer les quatre communes de la daïra.

A cet effet, il a été décidé de consacrer 42,4 milliards de centimes pour des projets de développement répartis sur les communes comme suit : 16,4 milliards de centimes pour Aïn-El-Arba, 12,4 milliards pour Oued Sebbah, 8,8 pour Tamazoura et enfin 4,6 pour Sidi-Boumediène. Les secteurs des TP avec 19,9 milliards et l'hydraulique avec 12,9 se taillent la part du lion de ces montants alloués à la daïra à raison de 60% dans le financement des projets touchant le logement, l'AEP, les forêts et les routes. A cet effet, 21 milliards de centimes sont consacrés à la rénovation et l'entretien de 60 km reliant ces quatre communes.

S. B.